Compte rendu
du comité de pilotage du plan régional d'actions en faveur des papillons de jour et des Libellules d'Île-de-France
Mardi 26 novembre 2024

<u>Étaient présents sur place :</u>
Amélie Collignon – PNR Vexin Français
Adélaïde Duval – DRIEAT
André Lantz – ANCA, ALF, Opie
Bastien Moreira Pellet – DRIEAT
Céleste Rovere – DRIEAT
Céline Despres – ARNML
Cyril Epicoco – DRIEAT
Emir Kort – Île-de-France Nature
Fanny Harinck – Opie
Gabriel Gonin – Conseil départemental du Val d'Oise
Gaëlle Sobczyk Moran – Opie
Lilou Astruc – ARNML
Luc Manil – ALF
Maëlle Bouchez – DRIEAT
Mathieu De Flores – Opie
Olivier Pratte – Île-de-France Nature
Raphaël Vandeweghe – Opie
Romain Guittet-Chaleux – NaturEssonne
Samuel Dembski – OFB IDF
Sébastien Siblet – Ecosphere
Stéphane Lucet – DRIEAT
Sylvie Forteaux – DRIEAT
Théo Dusquesnes – Syndicat de l'Orge
Yves Massin – LPO IDF

<u>Étaient présents en visio :</u>
Alexandra Marques – PNR Vexin Français
Alexis Borges – Opie
Alienor Miscopein – Chambre d'agriculture d'Île-de-France
Amandine Gallois – Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
Angélique Monguillon – RNR
Arnaud Bak – PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
Carole Rainsard – Conseil départemental du Val-de-Marne
Christophe Parisot – Conservatoires d'espaces naturels d'Île-de-France
Coralie Verdier – Conseil régional Île-de-France
Guillaume Larregle – ANVL
Jean-Luc Hercent – PNR Oise-Pays de France
Laurent Demory
Léo Domingues-Haccart – LPO IdF
Léo Royer – Écosphere
Maëlle Ladislas – PNR du Vexin Français
Marion Parisot – Association ROSELIERE/Conservatoires d'espaces naturels d'Île-de-France
Sophie Mjati – DRIEAT

Steve Gauyacq – Seine-et-Marne environnement
Thierry Roy – Naturaliste indépendant
Valérie-Anne Lafont – Opie
Xavier Japiot – Ville de Paris

Étaient excusées :
Charlotte Giordano – CPIE des Boucles de la Marne
Christine Prat – NaturEssonne
Marine Poupin – CPIE des Boucles de la Marne

Les présentations liées au compte rendu sont disponibles via le lien suivant

La matinée était consacrée aux actions liées au Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour.

Début de la matinée sur la thématique des Papillons de jour

Mot d'ouverture de la DRIEAT qui remercie les personnes présentes de leur investissement et de renouveler leur intérêt dans la dynamique des Plan régionaux d'actions.

Présentation de l'animation du Plan régional d'actions par Raphaël Vandeweghe

Présentation de la mise en œuvre du plan sous la forme d'un tableau synthétique.

Mise en œuvre du Plan régional

Participation aux réflexions et travaux menés par l'animation nationale (comité de pilotage, séminaire et les groupes de travail). **Diffusion des documents et outils régionaux**. Réalisation du 2ème comité de pilotage.

Animer l'amélioration des connaissances

Développement du STERF en Île-de-France par l'accompagnement de deux zones Natura 2000 dans la mise en œuvre du protocole sur leurs sites. Formation du réseau des naturalistes via un module dédié dans le cadre de l'École régionale d'entomologie (ERE). Rédaction d'un bilan diffusable de 4 années de STERF sur un site francilien.

Animation de l'**enquête participative sur la Lucine** (*Hamearis lucina*) pour la troisième année consécutive sur les réseaux sociaux avec les partenaires régionaux.

Rédaction d'une **fiche didactique pour la saisie des données de Lépidoptères-rhopalocères et Zygènes sur GeoNat'IdF.** Cette dernière permet aux nouveaux utilisateurs de retrouver les champs importants à renseigner ainsi que les clichés à intégrer pour permettre une validation par les pairs.

Soutenir les initiatives et développer les réseaux régionaux

Un **recensement des actions sur les espèces prioritaires** de notre région a été réalisé. Une dizaine d'actions ont été transmises. N'hésitez pas à transmettre vos actions par mail (raphael.vandeweghe@insectes.org).

L'Opie contribue activement à **la révision de la Liste des insectes protégés en Île-de-France**, projet porté par la DRIEAT, notamment via des interventions lors de comité/formation/audit.

Initiation d'une **dynamique inter-régionale** via une réunion entre les structures animatrices de l'est francilien et du Grand Est pour prendre en compte les enjeux liés à la préservation du Cuivré des marais et les habitats.

Structurer les approches régionales de conservation

L'animation régionale continue **à être en appui des acteurs et actrices d'Île-de-France pour la prise en compte des papillons de jours prioritaires** (accompagnement gestionnaires, réponses aux sollicitations et participations aux comités). Accompagnement dans le montage de dossier Fonds vert en lien avec les espèces du PRA.

Intégrer les besoins des papillons dans les pratiques agricoles

Partage des bonnes pratiques de gestion en fonction des besoins spécifiques des espèces. **Mise en avant des outils contractuels** pour préserver les populations de papillons prioritaires notamment auprès des animateurs N2000 (MAEC, MAET). **Appui sur la cohérence des MAEC** avec la conservation des papillons patrimoniaux de la Seine-et-Marne.

➔ Réalisation sur les prochaines années : préparation d'une boîte à outils sur les corridors écologiques

Développer les formations locales intégrant connaissance, suivi et préservation des papillons de jour

Les formations via l'École régionale d'entomologie (ERE) sont dispensées chaque année avec deux cycles adaptés. Le premier est dispensé pour les débutants, le second est destiné aux naturalistes désireux de se perfectionner sur la thématique. Des modules sur l'identification des papillons régionaux (également les taxons difficiles) ainsi que sur le suivi des papillons sont déployés et mis à jour chaque année.

Sensibiliser et former un large panel d'acteurs

Préparation de la première lettre d'info annuelle (à paraitre).

➔ Réalisation sur les prochaines années : préparer une conférence sur la préservation des papillons de jour. Élaborer une exposition sur les papillons de jour et leur préservation.

Sollicitation du COPIL

Fin 2023, le COPIL avait sollicité l'animation régionale pour entamer une demande de dérogation collective. Un premier travail de recherche au sein du réseau a permis de trouver un dossier similaire en PACA qui pourra servir d'appui à une future demande francilienne. Ce travail se poursuivra en 2025.

Présentation de la mise en œuvre du plan sous la forme d'un tableau synthétique.

Théo D. demande si le travail mené pour la cohérence des MAEC est spécifique au Petit Morin ou s'il est déployable sur d'autres territoire francilien. Raphaël répond qu'il n'est pas possible d'appliquer directement les mesures et préconisations partout en Île-de-France car chaque secteur possède sa structure animatrice et qu'il faut se rapprocher de l'animateur/animatrice localement pour avancer sur ces sujets.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site de la chambre d'agriculture d'Île-de-France.

Présentation du programme Sterf et de son animation nationale par Mathieu De Flores

En 2021, l'Opie devient co-animateur du programme national avec le MNHN. Puis en 2022, des discussions et échanges avec Butterfly conservation Europe ont permis de rejoindre les suivis de l'eBMS via une page dédiée en français : https://butterfly-monitoring.net/fr/my-scheme,

Le Sterf a bénéficié de ce rapprochement par l'intégration à **l'application « butterfly count »** qui permet la saisie sur le terrain des relevés de transects Sterf ou de comptages de 15 minutes.

Des outils de sensibilisation prenant la forme de **mini guides de terrain** permettent d'apporter un pense-bête sur le terrain pour identifier les espèces les plus reconnaissables. Le guide des plaines tempérées est utilisable sur toute l'Île-de-France : https://butterfly-monitoring.net/fr/mini-guides

Des formations Sterf ont été mises en place dans deux régions de France (Centre-Val de Loire et Pays de la Loire). L'animateur national invite les personnes intéressées pour mettre en place ce type de formation à se manifester auprès de lui ou de l'animatrice/animateur de la déclinaison locale du PNA.

Un bilan de la participation a été présenté montrant l'intérêt de la reprise d'une animation active pour dynamiser la collecte de données protocolées.

Et si vos observations de type Sterf-eBMS ou protocole RNF n'ont jamais été transmises, merci de renseigner ce formulaire (cela ne vous prendra que 5 minutes), pour que nous puissions connaître l'existence de ces données et que nous puissions organiser leur intégration à partir de l'année prochaine. Si vous l'avez déjà rempli, nous avons bien l'information, nous reviendrons vers vous courant 2025 !

Le Sterf est identifié comme protocole de suivi pour la surveillance de la faune et des écosystèmes dans le schéma directeur de surveillance de la biodiversité terrestre. Dans ce cadre, un indicateur des papillons de prairie serait envisagé à l'échelle nationale. Pour cela, une douzaine de sites suivis par département serait préconisé. En parallèle, le règlement européen pour la restauration de la nature prévoit le suivi des pollinisateurs de 238 sites sur le territoire de la France hexagonale. Il est souhaité d'ajouter le suivi selon le protocole Sterf sur ces sites. Des ponts sont à faire pour mutualiser le suivi des sites dans le cadre de ces deux démarches.

Enfin, quelques exemples de travaux de valorisation sont présentés à différentes échelles et notamment à l'échelle régionale. Mathieu indique également que des travaux sont engagés pour prendre en compte plus de données de type opportunistes dans les calculs de tendances.

Luc M. affirme que des échanges sont nécessaires avec l'Opie pour prendre en compte des données manquantes récoltées avec le protocole Sterf.

Stéphane L. s'interroge sur le fait que les objectifs du Sterf visent 12 sites par département et 238 sites à l'échelle de la France. Mathieu D. F. expose que ces deux objectifs s'intègrent dans des démarches différentes et peuvent s'imbriquer pour être atteints. Une attention particulière devra être portée à la représentativité des habitats pour chaque département.

Faut-il avoir une proportion de sites choisis/tirés au sort ? Mathieu dit que l'idéal c'est de n'avoir que des sites tirés au sort. Actuellement les européens ne le font pas et aimeraient le mettre en place. Mathieu complète sa réponse en rapportant les propos d'un chercheur européen, Reto Schmucki : il serait intéressant de coupler un site avec un second site à proximité qui donnerait un élément de comparaison locale.

Stéphane L. insiste sur le fait que la région Île-de-France est petite, avec des petits départements. L'objectif de 12 sites par département est-il toujours souhaitable dans ce contexte ? L'animateur du Sterf assure que les 12 sites ne sont que des préconisations basées sur des aspects statistiques et que pour le moment il n'y a encore de réponse à apporter sur ce cas particulier.

Christophe P. aborde le sujet des outils de saisie en ligne et dit que des modules de saisie sous GéoNature existent et que cette piste est à développer. Raphaël V intervient pour dire qu'un portail de saisie des données protocolées est testé en version bêta en Île-de-France où il sera possible de saisir des données protocolées sur les papillons ce qui n'est pas le cas sur GeoNat'IdF actuellement.

Emir K. témoigne par un retour d'expérience. Sur le site de la RNR du Grand Voyeux, le Sterf est déployé mais dans le cahier des charges, le prestataire doit réaliser une double saisie dans la BDD régionale et dans l'eBMS ce qui n'est pas pratique et entraine le financement de temps de saisie supplémentaire. Est-ce que c'est possible d'intégrer les données de GeoNat'IdF via un export vers l'eBMS ? Mathieu répond qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de temps alloué à la transmission des jeux de données, il vaut mieux signaler que le jeu de données existe pour pouvoir l'intégrer dans un second temps.

Marion P. aborde le fait que l'association ROSELIERE réalise un Sterf allégé avec 2 passages au lieu de 4. Ces données sont-elles intéressantes pour l'eBMS ? Mathieu répond par l'affirmative en ajoutant qu'il vaut mieux moins de passages que pas de passages du tout.

Guillaume L. dit que des données non saisies dorment un peu partout. Il aimerait savoir si cela pose un problème, lorsque les sites ont été suivis par des observateurs différents ? L'animateur national indique qu'en toute rigueur le couple transect-observateur est indissociable, néanmoins les anglo-saxons se relaient pour effectuer les relevés de leurs transects lors des vacances. Mieux vaut des suivis avec différents observateurs plutôt qu'un abandon du suivi, mais on privilégiera qu'une personne fasse l'ensemble des relevés d'une année. Luc M. propose que s'il y a un changement d'observateur, il faut pouvoir faire le début de saison ensemble pour faire un tuilage.

Cyril E. questionne le fait que les statistiques devraient lisser le biais observateur et que le fait de coupler un relevé à deux apporte un dérangement plus important et donc un envol différent. Mathieu précise qu'un relevé à deux doit se faire en file indienne pour limiter le dérangement cumulé et doit permettre de vérifier la manière de procéder.

Gabriel G. demande si les données eBMS rejoignent le SINP. Mathieu répond que oui. Gabriel ajoute une remarque sur le choix aléatoire des sites. Dans le Val d'Oise, les suivis sont mis en place sur les sites gérés pour avoir un retour sur la gestion. Il est sceptique quant au tirage aléatoire qui va être majoritairement en milieu agricole ou milieu urbanisé dans le Val d'Oise. Mathieu explique que les sites gérés sont importants mais on a besoin de point de référence à côté dans les milieux non gérés où les naturalistes ne vont pas et d'avoir une représentation des habitats au global sur le territoire.

Le STERF en Essonne (F-91) Un bilan quantitatif bi-décennal sur 9 sites (2005 – 2024) par Luc Manil

L'étude présentée se déroule sur 9 sites de l'Essonne entre 2005 et 2024 dans des contextes très variés que ce soit en termes d'habitats ou de gestions. Les sites ont été suivis sur des intervalles de temps variables de 10 à 20 ans mais en conservant toujours une continuité temporelle dans les relevés.

Au total ce sont 880 visites de sites et 5 118 transects parcourus !

Des résultats sont présentés dans le diaporama concernant les évolutions des abondances et de richesses spécifiques. Les abondances diminuent constamment de 1% par an en moyenne sur chaque site. Des tendances par espèce sont également illustrées et démontrent la différence d'évolution entre les taxons.

Les espèces semblant progresser le plus : *C. marshalli*, *P. mannii*, *Argynnis paphia, A. aglaja, G. rhamni, L. megera, T. acteon, A. agestis, A. urticae, P. argyrognomon, N. polychloros, B. dia, M. cinxia.*

Les espèces semblant régresser le plus : *A. arethusa, P. coridon, C. alceae, L. tityrus, C. minimus, E. tages, L. sinapis, V. cardui, C. alfacariensis, A. levana, C. arcania, I. lathonia.*

Des conclusions complètes sont inscrites sur la présentation. Néanmoins le présentateur insiste sur le fait que les conclusions semblent plus nuancées et surtout différenciées :

- Évolution diversifiée, variable selon les sites et les espèces, et pas toujours négative.

- Influence mixte des changements climatiques et de la situation locale (gestion) des habitats.

- Adaptation plus ou moins bonne des espèces à ces changements environnementaux rapides.

Il est finalement évoqué que l'état des milieux en Île-de-France correspond déjà à une situation dégradée et que les résultats sont issus d'une comparaison d'une période très récente (2020-2024) à une période initiale (il y a 17-20 ans) déjà dégradée par rapport à la situation antérieure de notre faune. Ceci explique en partie ces résultats partiellement positifs, qui sont probablement déjà la conséquence de mesures conservatoires prises par les gestionnaires des sites depuis plusieurs décennies.

André L. informe qu'il y aurait des modifications des couloirs de migration pour des espèces de papillons, ce qui peut également être un paramètre supplémentaire aux modifications de communautés observées.

Un membre du COPIL demande s'il y a connaissance d'une modification de la gestion sur ces sites sur la durée du suivi. Luc répond que la gestion est plutôt stable par fauchage hivernal des sites.

Le Sterf est-il mis en œuvre sur d'autres sites ? Romain G. C. prend la parole pour dire que le Sterf est réalisé sur Champmotteux sur le site de la Haye Thibaut. Luc M. est intéressé pour discuter des résultats de ce suivi.

Présentation d'un exemple de gestion conservatoire en faveur des rhopalocères sur les pelouses du Bois du moulin de Noisement par Gabriel Gonin

La présentation a commencé par un rappel de ce qu'est un Espace Naturel Sensible (ENS) et un résumé des ENS sur le territoire du Val d'Oise.

La suite de la présentation s'est concentrée sur l'ENS du Moulin de Noisement en présentant le contexte et l'historique de ce site qui abrite des habitats de pelouses calcicoles sèches, de landes et fruticées ainsi qu'un cortège de papillons riche et patrimonial avec 7 espèces ciblées par le PRA et 3 cortèges d'espèces représentés. Le département y a déployé une série d'actions visant à la restauration de l'habitat de pelouse ainsi que la conduite d'une gestion adaptée. Il y a également la restauration de 3 autres pelouses plus petites afin d'augmenter les surfaces d'habitat disponibles localement.

En complément de ces efforts déployés par le gestionnaire, un suivi scientifique de *Boloria dia* est réalisé. Ce suivi provoque des inquiétudes au gestionnaire car l'espèce n'a pas été revue depuis quelques années. Il y a aussi des expérimentations sur la gestion de la pelouse avec des placettes test.

Ce site est également utilisé pour accueillir des journées techniques sur les thématiques entomologies permettant d'améliorer la sensibilité des agents du département aux enjeux sur les insectes et notamment les papillons de jour.

Guillaume L. alerte sur le fait que pour favoriser *Boloria dia*, il faut un faciès d'ourlet développé et que le pâturage sans exclos à tendance à limiter le développement de ces ourlets et de conduire à des pelouses plus rases. Gabriel G. indique que les ourlets sur les bords de la pelouse sont denses et donc cela paraît favorable à la Petite violette. Il ajoute que le CBN qualifie le milieu de pelouse calcicole avec taillis denses.

Luc M. témoigne que des relevés étaient faits en Val d'Oise et que l'on a une situation différente dans le nord et le sud de l'Île-de-France pour *B. dia*. Enfin l'environnement global et la mauvaise année 2024 pourraient expliquer son déclin. Il y a en effet une grosse déprise qui entraine la fermeture des milieux atteste Gabriel.

Olivier P. souhaite savoir si la restauration de la bande agricole en haie a fonctionné et si elle a permis la récupération d'un habitat de pelouse. Gabriel répond que cette restauration a fonctionné et que c'est d'ailleurs devenu la zone la plus intéressante niveau flore ! L'étrépage pour créer le merlot a très bien fonctionné. Ce qui a plus contribué à cette réussite, c'est qu'il ne semble pas y avoir eu un labour profond sur cette zone.

Présentation des actions prioritaires 2025 pour l'animation du PRA par Raphaël Vandeweghe

L'animation du PRA en faveur des papillons de jour poursuit sa dynamique avec :
- la participation aux travaux menés par l'animation nationale ;
- la diffusion des travaux et documents déployables en Île-de-France ;
- l'accompagnement du déploiement du Sterf auprès des professionnels/bénévoles volontaires ;

- la poursuite de la dynamique autour de l'enquête sur la Lucine ;
- le partage des retours d'expériences ;
- le développement des partenariats et des programmes en commun ;
- l'appui technique des gestionnaires, structures, comités pour la prise en compte des papillons de jour ;
- la réalisation d'outils dédiés à la préservation des papillons de jours prioritaires ;
- le développement de formations selon les besoins ;
- l'information, la sensibilisation et le porter à connaissance d'un large public.

Des productions à initier ou à mener :

➔ réaliser un bilan sur le Sterf en Île-de-France
➔ préparer une boîte à outils sur les corridors écologiques
➔ diffuser des lettres d'informations
➔ monter une exposition pédagogique sur la préservation des papillons de jour
➔ élaborer une conférence sur les papillons de jour en Île-de-France
➔ rédiger une note technique pour une demande de dérogation collective

Si vous souhaitez valoriser les actions que vous avez réalisé, vous pouvez les transmettre par mail : raphael.vaneweghe@insectes.org

Aucune remarque ou question à la suite de la présentation.

<u>Début de l'après-midi sur la thématique des Libellules et demoiselles</u>

Actualités nationales du PNA Libellules 2020-2030 par Valérie-Anne Lafont

L'animatrice nationale présente **le PNA, ses objectifs, son fonctionnement, les espèces ciblées et la mise en œuvre**. Puis ont été détaillées les espèces concernées en Île-de-France.
Des réalisations ont été présentées. Ces dernières ont soit, été coordonnées par l'animation nationale ou soit l'animation nationale a apporté une contribution importante :

- Liste rouge européenne 2024 ;
- Steli & Vigie-Lib ;
- Site internet du PNA & Atlas Dynamique des Odonates de France ;
- SOGAP.

Enfin un bilan sur **l'utilisation du Fonds vert pour la préservation des Libellules** a clôturé la présentation.
L'animatrice nationale ajoute qu'elle reste disponible pour **accompagner la mise en place d'actions et valoriser les retours d'expérience** qui concerne les espèces de priorité nationale : valerie-anne.lafont@insectes.org

Bastien M. P. demande pourquoi *Sympetrum depressiusculum*, une espèce ayant une distribution méridionale, sera potentiellement intégrée à la déclinaison francilienne. Raphaël répond que l'espèce a fait l'objet d'observations deux années consécutives sur un des parcs départementaux de Seine-Saint-Denis. L'espèce paraît donc candidate pour intégrer la déclinaison mais restera soumise aux critères de sélection utilisés pour constituer la liste des espèces prioritaires. Dans le cas d'observation isolée, l'espèce ne sera pas nécessairement ciblée par le PRA. Bastien M. P. se questionne sur l'intérêt de cette espèce dans le PRA IdF.

Processus de validation des données Odonates d'Île-de-France par Raphaël Vandeweghe

La présentation commence un rappel sur la dynamique de l'odonatologie en Île-de-France et de l'amélioration des connaissances soutenue par le réseau des naturalistes. Cette connaissance accumulée a permis de générer des outils régionaux telle que la Liste rouge régionale en 2013 qui est désormais à actualiser.

Dans cet objectif, **un large projet de validation des données Odonates** a été mené en 2023 et 2024. Après un moissonnage des données régionales, une double validation des données a été réalisée :

- une **validation automatique** des données via des filtres adaptés aux Odonates d'Île-de-France. Cette dernière a permis de valider un large volume de données et de faire ressortir certaines données à vérifier.
- une **validation collégiale** lors de comités dédiés constitués d'odonatologues émérites notamment pour vérifier les données problématiques issues de la validation automatique.

Ainsi, ces méthodes ont permis de constituer un **jeu de données consolidé** pour valoriser la connaissance au travers de l'actualisation de la Liste rouge régionale ainsi que le prochain Plan régional d'actions en faveur des Libellules d'Île-de-France. Ces actions seront des chantiers importants initiés dès 2025.

Nous tenons à remercier les personnes et les structures qui se sont impliquées dans le processus de validation !

Prochaines étapes du projet :
➔ continuer l'actualisation de la Liste rouge régionale des Libellules d'Île-de-France
➔ engager la rédaction de la déclinaison régionale en faveur des Libellules

Question : Que veut dire les espèces jugées « hors faune » lors de la validation des données. Raphaël V. répond que ce sont les espèces souvent représentées par une seule donnée et dont les preuves avancées ne sont pas suffisantes pour attester de leur présence en Île-de-France. Ces espèces ne seront pas prises en compte dans l'actualisation de la Liste rouge régionale, ni dans le PRA.

Est-ce que dans le cadre de ce travail, l'autochtonie des Odonates a été prise en compte (PRA et validation des données) ? Raphaël dit que oui, l'autochtonie est systématiquement intégrée à ces démarches car elle permet d'orienter les actions de conservation.

Il y a-t-il assez de données d'autochtonie ? Il n'y a jamais assez de données d'autochtonie assure l'animateur régional. Il est primordial de continuer la recherche des exuvies pour préciser la répartition des localités de reproduction.

Avez-vous sollicité des financements de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour effectuer ce travail ? Non, nous n'avons pas de soutien de l'AESN pour ce travail. L'origine du financement est la Région Île-de-France, mais cela reste une piste intéressante à considérer.

Évolution de la connaissance des Odonates sur la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Larchant par Céline Despres

L'oratrice introduit par une présentation de la RNR ainsi que son fonctionnement hydrologique dont les Odonates dépendent.

La connaissance sur les Libellules a été croissante sur le marais allant de **6 à 48 espèces** en une trentaine d'années. Certaines de **ces espèces sont menacées** en Île-de-France **ou sont inscrites dans le PRA ou le PNA**.

Afin d'accompagner la connaissance, **des suivis ont été mis en place depuis 2020** via des transects et des secteurs où sont recherchés les imagos ou les exuvies. Ces protocoles permettent d'accéder à une **connaissance fine des secteurs à enjeux** ainsi que **de surveiller la dynamique des populations des espèces les plus sensibles**.

Les **travaux de restauration** ainsi que les modalités de gestion ont été illustrés par la conservatrice de la RNR.

Pour clôturer ce moment, ont été présentés des exemples de **sensibilisation** réalisée et de **formation** accueillie sur la thématique des Odonates.

Valérie-Anne L. souligne l'intérêt et la réussite de ce type d'actions (gestion/valorisation). Elle aimerait pouvoir le valoriser sur le site du PNA ainsi que via un article dans la lettre d'info. Céline D. est volontaire pour partager ces résultats.

Concernant la restauration : est-ce qu'il y a eu un étrépage en plus dessouchage ? Céline répond que non pas d'étrépage sur cette zone.

Cyril E. demande quelle est la quantité de temps allouée à la mise en œuvre de tous ces protocoles de suivi. Céline estime qu'il y a environ 2 heures de récolte d'exuvies pour chaque secteur. L'identification est plus rapide et dure environ une demi-journée pour 4 transects.

Sur le secteur C où il n'y a pas grand-chose, qu'allez-vous faire vis-à-vis du suivi ? Céline répond que le secteur C n'est pas ciblé par des travaux à l'heure actuelle mais qu'il continuera d'être suivi en complément.

Sébastien S. demande une estimation du nombre d'exuvies que ça représente chaque année ? Céline ne peut pas fournir d'estimation.

Une personne pose la question du temps de conservation des exuvies après récolte. Céline répond que si elles sont bien séchées et stockées (à sec et dans des flacons fermés), les exuvies peuvent être conservées sur de très longues durées sans se dégrader.

Lors de l'ERE et du module sur les exuvies, les exuvies sont-elles données aux apprenants ? Céline répond que non, les exuvies sont récupérées en fin de session et réutilisées d'année en année.

Raphaël rappelle l'importance du Marais de Larchant pour la conservation des Libellules en Île-de-France. Notamment pour *Leucorrhinia pectoralis*, libellule en danger critique d'extinction dans la région, et dont le marais constitue l'une des 2 stations de reproduction avérée.

Le Suivi temporel des Libellules (Steli) par Mathieu De Flores

Introduction par l'histoire du programme avec des réflexions qui commencent à partir de 2008 qui se concrétisent dès 2009 car cette démarche est inscrite au PNA en faveur des Libellules au travers d'une fiche action dédiée (sur la mise en place d'un suivi national de la faune des Odonates). En 2010 et 2011, création d'un groupe de travail de la SfO et réalisation des tests de terrain qui permettront la création du Steli.

Dès 2011, une dynamique se met en place, portée par les structures de l'ex-région du Nord-Pas-de-Calais. Mais au fur et à mesure des années, la dynamique faiblit et les contributions diminuent.

En 2021, l'Opie devient animateur du Steli ayant pour objectif de redynamiser ce programme. Pour cela, différentes actions sont mises en place via la constitution d'un groupe de travail ou encore la diffusion de lettres d'information auprès du réseau.

En Île-de-France, il y a eu historiquement une participation active du réseau assez répartie sur le territoire. Il est à noter que les derniers relevés qui sont encore menés en 2024 et saisis dans le programme, ont lieu sur la RNR du Grand Voyeux.

Et pour 2025 ? Le Steli est dans un moment de transition qui doit s'articuler en cohérence avec la création du groupe de travail européen « Dragonfly Conservation Europe ». Le portail historique de saisie est toujours actif et l'animateur encourage toute personne à renseigner les données au travers de celui-ci.

Si vous avez réalisé le un ? Steli et que vos sonnées ne sont pas encore saisies sur la base du programme, veuillez prendre quelques minutes et remplir ce formulaire pour aider l'animation à recenser les jeux de données existant.

Première question : dans le cadre de Dragonfly Conservation Europe, il y a un objectif de mutualiser la saisie des papillons et des libellules sur la même application (Butterfly count) ?

Mathieu D. F. répond que c'est déjà le cas, il est tout à fait possible saisir les libellules sur l'application.

Il y a-t-il des acteurs en commun entre les deux réseaux de conservation européens sur les papillons et les libellules ? Mathieu D. F. explique qu'il y a bien des structures communes sur les deux réseaux par exemple l'UICN.

Maëlle Bouchez demande s'il existe des formations pour le Steli. Mathieu dit qu'il n'y a pas d'outils dédiés pour le moment dans le cadre du programme. Néanmoins, si des besoins sont remontés, il est possible d'envisager ce type de formation.

Yves Massin dit que le protocole doit être prévu pour permettre un suivi dans la durée et qui faudrait peut-être trouver un protocole suffisamment « simple » pour inciter les naturalistes à s'investir sur plusieurs années. Mathieu répond par l'affirmative et ajoute que des discussions et des questionnements autour de l'allégement du protocole sont à l'étude.

L'Agrion de mercure dans la vallée de l'Epte par Amélie Collignon

Amélie introduit par une présentation du PNR du Vexin Français en axant autour des sites Natura 2000 de ce territoire et plus particulièrement sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Epte francilienne et ses affluents.

Une présentation complète de **l'Agrion de mercure** a été réalisée et appuyant sur la sensibilité de l'espèce du point de vue de ses habitats et de ses exigences écologiques.

Sur ce site Natura 2000, **un suivi de cette espèce patrimoniale mis en œuvre** : tout d'abord un **état initial a été réalisé en 2014**. Puis, **en 2020, une deuxième campagne** de suivi a été déployée. Lors de ces deux années, **un diagnostic des habitats et une évaluation des populations** ont été réalisés.

L'analyse de l'évolution de l'état de conservation des habitats démontre **une dégradation notable du réseau.** Cette dégradation est causée par l'abandon de la gestion des cours d'eau ou à l'inverse, l'intensification de pratiques de gestion ou d'activités anthropiques néfastes.

L'animatrice développe **les pistes d'actions** pour limiter cette dégradation à l'échelle du site.

Une troisième campagne de suivi sera menée en 2025 et permettra d'évaluer à nouveau l'état de conservation du réseau des habitats.

Un membre du COPIL demande des précisions sur quelles actions de sensibilisation sont mises en place auprès de riverains. Amélie développe sur le fait que ce sont principalement des préconisations de gestion sur l'entretien des milieux et notamment sur la conduite de fauche tardive avec exportation des rémanents de fauche.

Sur la même thématique : il y a t'il la mise en place d'une gestion différenciée au niveau des communes ? Amélie répond que de plus en plus les communes intègrent ce type de gestion.

Valérie-Anne L. apporte ses encouragements et souhaite valoriser ce travail via les canaux du PNA. Amélie est d'accord et ajoute que les rapports d'étude sont issus de l'Opie.

Un membre du COPIL demande si les gestionnaires du site (syndicats de gestion des cours d'eau) font aussi des suivis Odonates. Amélie indique que ces structures font des suivis piscicoles mais pas sur les Odonates. Elle essaye d'enclencher une dynamique auprès de ces acteurs pour mieux prendre en compte les libellules.

Une interrogation émerge sur la pollution des milieux notamment celle d'origine agricole. Amélie précise que la pollution concerne les petits cours d'eau et moins l'Epte directement et qu'elle ne dispose pas de leviers d'actions pour limiter ces dégradations.

Une intervention complémentaire ajoute que normalement en zone Natura 2000, l'usage de produits phytosanitaires est restreint voire interdit. L'animatrice Natura 2000 est tout à fait d'accord mais signale cette mesure n'est pas mise en œuvre actuellement.

Sébastien S. demande s'il y a une mise en perspective de la dégradation des habitats d'Agrion de Mercure avec les communautés piscicoles. Amélie répond que non, pas pour l'instant. Pour cela, il faudra s'associer avec la Fédération de pêche qui porte le suivi piscicole.

Guillaume Larregle trouve ces projets de suivi très intéressants. Il partage que l'ANVL va conduire, à partir de 2025, une recherche/suivi sur les Leucorrhines sur le site Natura 2000 du massif de Fontainebleau. Il pense qu'il faudrait pouvoir cadrer les aspects méthodologiques pour ce type de projet au sein des sites Natura 2000.

L'animation régionale (Maëlle B. et Raphaël V.) remercie les personnes présentes aussi bien en présentiel qu'en distanciel pour les présentations et les riches échanges qui ont ponctué cette journée. La journée de COPIL se clôture sur ces remerciements.